



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des territoires et de la mer
service maritime**

**Avis de publicité préalable
pour l'occupation temporaire du domaine public maritime en vue d'exploiter
une portion de plage au droit de la parcelle de domaine public communal AX39
sur le littoral de la commune de Villeneuve-Loubet**

Objet de la publicité :

La zone, d'une superficie de 100 m² environ, est constituée de plage naturelle. L'opérateur économique anciennement titré sur ces ouvrages dans la concession de plage, a sollicité de l'État une autorisation d'occupation temporaire pour une durée d'un an (1 an)..

En vertu des dispositions de l'ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, et notamment des dispositions des articles L. 2122-1-4 et L. 2122-2 du code général de la propriété des personnes publiques, la présente publicité vise à permettre la manifestation d'un éventuel intérêt pertinent concurrent.

Le dossier de manifestation d'intérêt comportera :

1° Une demande signée d'intention d'occupation du site ;

2° Les noms, prénoms, qualité, domicile du demandeur ou, si la demande émane d'une personne morale, les précisions suivantes : nature, dénomination, siège social et objet de la personne morale, ainsi que les noms prénoms, qualité, pouvoirs du signataire de la demande et, le cas échéant, du ou des représentants habilités auprès de l'administration ;

3° Une note précisant sur plans les caractéristiques de l'occupation projetée, la durée pour laquelle l'occupation est sollicitée, la nature de l'activité envisagée et, le cas échéant, des investissements prévus.

Le dossier est à adresser par pli recommandé avec avis de réception, ou déposé contre décharge, à :

Services de l'État dans les Alpes-Maritimes
Direction Départementale des Territoires et de la Mer - Service Maritime
CADAM – 147, boulevard du Mercantour – 06 286 NICE cedex 3

La date limite de réception des dossiers est fixée au 27 avril 2024.

Les renseignements sur la nature du site à exploiter et les dispositions particulières sont disponibles sur demande auprès de :

Services de l'État dans les Alpes-Maritimes
Direction Départementale des Territoires et de la Mer/Service Maritime
CADAM – 147, boulevard du Mercantour – 06286 NICE cedex 3

ddtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr
04 93 72 73 03